
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 28 septembre 2012 à 11 h
7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Mario Blanchet, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement
Madame Sylvie Lalonde, secrétaire d'arrondissement substitut

CA12 30 09 0322

OUVERTURE - SÉANCE

À 11 h 08

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 28 septembre 2012 soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

CA12 30 09 0323

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 septembre 2012 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens.

CA12 30 09 0324

PRÉSENTATION - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

Madame la mairesse Chantal Rouleau présente les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2013.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE dresser et de transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires pour l'année financière 2013 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'affecter des surplus de gestion de l'arrondissement pour un montant de 1 026 500 \$ afin d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2013.

ADOPTÉ

30.01 1120448008

CA12 30 09 0325

LEVÉE - SÉANCE

À 11 h 13

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 28 septembre 2012 soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 octobre 2012.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement